



Les Baragneurs Varois

Maison des Associations
213 rue de la Soleillette
83700 Saint Raphaël
baragneurs.v@gmail.com

Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et évènement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n° : 41789295M
/0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot -
92000 Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1

COULEURS D'AUTOMNE AUX CINQUE TERRE

**Quatre nuits et quatre jours de randonnée
Du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2026
Séjour FFRandonnée n° IT018068**

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée avec assurance, en cours de validité au moment de la préinscription et du séjour.

Nombre de participants : 20 au maximum, avec 4 ou 5 voitures

Dates : dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2026

Déplacements : voitures personnelles, avec co-voiturage

PROGRAMME :

Les participants, muni de leur pique-nique pour le midi, sont attendus le dimanche 13 septembre au péage de l'autoroute A8 à 83600 Fréjus – Le Capitou (No 38), lieu de départ du séjour (l'horaire sera fixé ultérieurement). Le dimanche après-midi est libre.

Fin de séjour après un dernier parcours le jeudi 17 septembre 2025, avec ensuite retour sur Fréjus / Saint Raphaël, en covoiturage.

Les quatre randonnées prévues permettront de parcourir quatre parcours mythiques des Cinque Terre.

RANDONNÉES	DISTANCE	DÉNIVELÉ
Levanto Bonassola Levanto	8,3 km	D+ 431
Levanto Vernazza (retour train ou bateau)	12,2 km	D+ 656
Vernazza Riomaggiore (retour en train)	11,5 km	D+ 833
Riomaggiore Porto Venere (bateau)	12,7 km	D+ 652

ORGANISATION DU SÉJOUR ET HÉBERGEMENT

HÔTEL PALACE***
Corso Roma 25 - 19015 LEVANTO (SP)
Tél +39 0187 808143
www.hotelpalacelevanto.it

« Hôtel historique de Levanto, situé au centre ville et dans un cadre très charmant. À 100 mètres de la mer et 200 mètres de la gare

Géré depuis toujours par la famille Pilotti, l'Hôtel Palace conserve encore une atmosphère liberty, typique des débuts du 19ème siècle, un milieu élégant et raffiné, en même temps qu'accueillant et familial.

Dans les grandes et belles salles, meubles ancien, miroirs travaillés, grands lustres, et fenêtres lumineuses. L'entrée principale et la salle à manger sont entourées par un jardin fleuri; ici les hôtes peuvent se relaxer les après-midi et pendant les soirées d'été, ou faire jouer librement les enfants.

Sur le côté opposé de l'édifice il y a l'entrée au parking gardé et gratuit, où il est possible de laisser en toute tranquillité la voiture jusqu'à l'instant du départ ! »

Prestation :

En chambres doubles climatisées, avec salle de bains privée, téléphone, TV satellitaire, sèche-cheveux – sur 3 étages avec ascenseur

Demi-pension (avec 1/2 d'eau minérale et 1/4 de vin par personne au dîner)

Petit déjeuner de 07h30 à 10h00 : buffet intercontinental avec un large choix de produits salés et sucrés

Dîner : cuisine ligure avec des fournisseurs locaux, grand choix de plats – possibilité de plats végétariens et/ou adaptés aux allergies

COÛT TOTAL DU SÉJOUR PAR PERSONNE EN DEMI-PENSION : 515,00€

(sur une base de 20 personnes)

Le coût du séjour de 515,00€ par personne est un prix ferme et définitif non révisable.

- Ce prix comprend :**

- L'accompagnement des randonnées par un animateur des Baragneurs Varois.
- L'hébergement en chambre double.
- La demi-pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- la demi-pension comprend : le buffet du petit déjeuner et le dîner avec eau minérale et vin.
Et le possibilité de demander un régime spécial.
- Le parking de l'hôtel, gratuit et gardé, pour tout le séjour.
- Les forfaits Train et Bateau pour les 3 randonnées concernées.

- Ne sont pas compris :**

- Le pique-nique : possibilité de l'acheter à l'hôtel (très copieux) ou à l'épicerie voisine (environ 10€).
- Les dépenses personnelles.
- Le voyage en covoiturage (selon les normes du club) : +/- 71€ par personne en voiture de 4 – à recalculer en 2026.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

Et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

PAIEMENTS ET SIGNATURE DU BULLETIN D'INSCRIPTION ET DE VENTE :

Les pré-inscriptions seront prises dès la diffusion de la notice d'information et ce jusqu'au mercredi 3 juillet 2025.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le versement de 130,00€ (de préférence par Hello Asso ou chèque à l'ordre de Les Baragneurs Varois)

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au plus tard le jeudi 4 juillet 2025. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le montant encaissé sera affecté au règlement de l'acompte à l'hôtel et l'Association proposera ultérieurement aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription.

Votre inscription deviendra définitive après sa signature et le paiement du solde du séjour.

Calendrier des paiements :

Pour tous les paiements : merci de privilégier Hello Asso, ou alors un chèque à l'ordre des Baragneurs Varois.

1 - Au plus tard le mercredi 3 juillet 2025 – préinscription : 130,00€

2 - Mardi 20 janvier 2026 – 2ème versement : 120,00€

3 - Mardi 16 juin 2026 :

- signature du Bulletin d'inscription et de vente.
- solde du séjour 265€ à payer + éventuellement le montant des assurances facultatives souscrites.

Assurances facultatives :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription définitive, aux assurances facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances qui vous sera envoyé avec le Bulletin.

Possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

Annulation faite avant le 04 juillet 2025 : restitution des sommes versées.

Annulation faite entre le 04 juillet 2025 et le 16 juin 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30 € pour frais de dossier.

Annulation postérieure au 17 juin 2026 : retenue de 100% du montant total.

TRAJET A/R : 4 à 5 voitures personnelles avec covoiturage, pour environ 680 km aller-retour. Chaque équipage constitué gérera la contribution de chacun aux frais du déplacement, selon le barème de l'association : sur une base 2025, 284€ par voiture soit 71€ par personne (en voiture de 4).

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une réunion d'information et de préparation est programmée le mardi 16 juin 2026 (réunion mensuelle de l'association). Un dossier complet sera remis à chaque participant et les inscriptions définitives seront prises.

Lors du séjour, les participants devront avoir avec eux leur Carte Nationale d'Identité ou leur passeport en cours de validité et la Carte Européenne d'Assurance Maladie. Et les chauffeurs leur permis de conduire.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre adhérent de l'association, titulaire d'une licence FFRandonnée valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

ORGANISATION DU SÉJOUR :

Dominique Pascual. - tél : 06 62 47 04 81 - e-mail : baragneurs.v@gmail.com

François Schaetzel – Correspondant Tourisme – baragneurs.v@gmail.com